

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4 DU JEUDI 6 FEVRIER 2020

Collège Antoine Guichard

---

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 18h. Il y a 23 votants.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les parents d'élèves, Stéphane Petit pour la F.C.P.E..

Des modifications à l'ordre du jour sont proposées.

## I – Gestion Matériel et financière

8 – Contrat orange

9 – Don du FSE

10 – Contrat CFC

Une motion proposée par les représentants des enseignants sera présentée.

|   |
|---|
| Le compte rendu du C.A. n°3 du 2 décembre 2019 est voté à l'unanimité : 23 pour |
|---|

|  |
|--|
| Ordre du jour est voté à l'unanimité : 23 pour |
|--|

## I – Gestion Matérielle et Financière

### 1 – Admission en non valeur

Les constatations des produits scolaires issus des forfaits sont effectuées chaque trimestre. L'établissement transmet 4 courriers ( facture initiale + relances). Sans réponse au bout de la deuxième relance, le dossier est transmis au service social de l'établissement. Quand le débiteur ne se manifeste pas malgré les démarches effectuées par l'assistante sociale et que les courriers restent sans réponse, un recommandé avec

accusé réception est envoyé à la famille. Après un délai légal, le dossier est transmis à un huissier de justice. La démarche de l'huissier étant dans le cas présenté infructueuse, un certificat d'irrecouvrabilité a été transmis à l'agent comptable par l'huissier de justice et une admission en non-valeur est sollicitée auprès du conseil d'administration pour un montant de 102,67 €. L'établissement prendra donc en charge cette somme.

voté à l'unanimité : 23 pour

#### 2 – Contrat « Par monts et merveilles »

Convention avec la compagnie « par monts et merveilles ». Plusieurs classes de 6<sup>ème</sup> ont assisté à la belle représentation du spectacle, le « retour d'Ulysse » au théâtre du Parc pour un montant de 558.20 euros.

voté à l'unanimité : 23 pour

#### 3 – Contrat « Madmaths »

La compagnie « Sous un autre angle » viendra proposer au travers d'une représentation de qualité une approche ludique des mathématiques le jeudi 19 mars 2020. Le coût du transport, des repas et de la représentation s'élève à 1142.60 euros.

voté à l'unanimité : 23 pour

#### 4 – Contrat « France Nature Environnement »

L'association France Nature Environnement a présenté plusieurs séances de sensibilisation à l'éco-responsabilité pour les éco-délégués et les élèves de l'éco-club avec pour thème « halte au gaspillage ». Avec une aide départementale de 1000 € pour le projet, le reste à charge pour le collège est de 750 euros.

voté à l'unanimité : 23 pour

#### 5 – Contrat EDT

Ce logiciel permet de faire les emplois du temps et de les relier aux autres éléments qui en découlent, comme l'utilisation des salles de classe. Le prix annuel s'élève à 700 euros environs.

voté à l'unanimité : 23 pour

#### 6 – Contrat compagnie « Lalala chamade »

Proposé aux élèves de 3<sup>ème</sup>, une représentation en nocturne au théâtre du Parc de la pièce d'Albert Camus « Caligula » a été précédée d'une explication par le metteur en scène, revenu par la suite compléter ses explications (« Petite forme » et ateliers ). Coût 650 euros.

voté à l'unanimité : 23 pour

#### 7 – Convention d'accueil BIA – Sortie scolaire

4 élèves et 2 accompagnateurs se rendront le 16 mars à Clermont Ferrand pour visiter le plateau technique de l'aviation. Le collège prend en charge les repas pour un total de 32.20 euros.

voté à l'unanimité : 23 pour

#### 8 – Contrat orange

La fin du contrat de téléphonie conclu en 2018 arrive à échéance ce mois-ci, son renouvellement à l'identique est proposé. Monsieur CAZALS développe aux membres du conseil d'administration la problématique de ce renouvellement :

Le contrat signé par Madame CHARNAY DUFOURT, le 28/02/2018, prévoyait un engagement de 12 mois pour les lignes fixes Numéris et Analogiques ainsi qu'un engagement de 24 mois pour les lignes mobiles liées à l'offre globale Open Pro Partagé.

Le réseau téléphonique commuté, dit RTC , n'est plus commercialisé depuis la fin de l'année 2018 en France. Les opérateurs, quel qu'ils soient, ne commercialisent plus

depuis cette date de nouvelles offres et orientent systématiquement les nouveaux contrats sur des solutions téléphoniques « tout IP ».

Le contrat actuel, qui regroupe les lignes fixes et mobiles, « Open Pro Partagé », continue d'être maintenu par Orange jusqu'à la fin 2023, date de l'arrêt progressif du RTC par secteurs géographiques. Il conviendra dès lors d'anticiper cette disparition en engageant des modifications structurelles du réseau téléphonique de l'établissement, en adaptant notamment l'autocom à la technologie « tout IP ».

Pour le prestataire, le contrat actuel signé, même s'il ne fait plus l'objet d'un engagement, est toujours valable et permet les communications de l'établissement jusqu'en 2023. Il n'est pas possible, en raison de l'arrêt de la commercialisation du RTC, d'obtenir un nouveau contrat à jour sur la même offre puisqu'elle n'est plus commercialisée depuis fin 2018. La société Orange Business a proposé un contrat « tout IP » mais le collège ne peut pas y souscrire actuellement tant qu'une étude complète sur les modifications inhérentes à cette migration n'aura pas été réalisée dans les mois à venir. Il est donc demandé au conseil d'administration que le contrat actuel soit maintenu dans les mêmes conditions financières et légales, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée dans les prochains mois afin que cette transition soit transparente et ne constitue aucun préjudice au fonctionnement du collège.

|                              |
|------------------------------|
| voté à l'unanimité : 23 pour |
|------------------------------|

Arrivée de madame Chalvet. Nombre de votants, 24 personnes.

9 – Don du FSE

Le FSE propose un don au collège de 265 euros pour la visite du musée du chapeau à Chazelles/Lyon.

|                              |
|------------------------------|
| voté à l'unanimité : 24 pour |
|------------------------------|

10 – Contrat CFC

La redevance pour le Centre Français de la Copie pour les photocopies des documents protégés est de 1237.50 euros cette année pour un montant de 1.50€ hors taxe/élèves. Le contrat initial voté par l'établissement il y a plusieurs années est donc renouvelé explicitement par le conseil d'administration de ce jour .

|                              |
|------------------------------|
| voté à l'unanimité : 24 pour |
|------------------------------|

## II – Vie de l'EPL

### 1 – Modification du règlement intérieur

Dans le cadre du plan national de lutte contre les violences scolaires paru au BO du 5/09/2019, des modifications du règlement intérieur sont proposées afin de simplifier les procédures et de donner plus de réactivité.

- Modification de la convocation des membres du conseil de discipline
- Modification du délai de convocation du conseil de discipline
- Modification du délai entre un fait et une sanction
- Présentation annuelle du bilan des sanctions au conseil d'administration.

Des sanctions alternatives peuvent être proposées pour se substituer aux sanctions disciplinaires, il s'agit des mesures de responsabilisation avec un maximum de 20 heures. Ces travaux seront encadrés par les équipes techniques de la mairie de Veauche et suivi par du personnel de l'établissement. La convention à passer entre le collège et la mairie de Veauche sera présentée lors d'un prochain conseil d'administration.

Le règlement intérieur est modifié dans le

chapitre « III) La discipline »

paragraphe « 3) les sanctions disciplinaires »

(Suite à une) « exclusion temporaire de 1 à 8 jours de la classe, du collège ou de ses services annexes (assortie ou non d'un sursis). **Après une exclusion temporaire, une période probatoire est instaurée pour une durée variable (selon l'importance de la sanction). L'accompagnement au retour de l'élève sera assuré par le service de vie scolaire.**

...

Le délai de convocation est de 5 jours à compter des faits.

...

Le chef d'établissement informe sans délai l'élève des faits qui lui sont reprochés et lui fait savoir qu'il peut, dans un délai de deux jours ouvrables, présenter sa défense... »

|                              |
|------------------------------|
| voté à l'unanimité : 24 pour |
|------------------------------|

## 2 – Plan de prévention de la violence et du harcèlement

La prévention, deux leviers possibles :

- Le diagnostic sécurité voté au conseil d'administration du 9/04/2019
- Le programme d'action du CESC du collège présenté au conseil d'administration du 7/11/2019

Points de travail :

- Relancer l'enquête sur le climat scolaire
- Formation spécifique « traitement du harcèlement » avec la méthode Pikas
- Elaboration d'actions inter degrés par le conseil école/collège
- Sensibilisation des parents (par courrier, conférence avec l'A.F.L, parentalité....)

Repérage :

- Réunions hebdomadaire (parfois davantage si nécessaire) sur les rapports d'incidents
- Outils mis à disposition par le site national
- 3 fois par trimestre réunions sur le décrochage scolaire ( GPDS : groupe de prévention du décrochage scolaire )

Un protocole est à mettre en place en cas de situation de harcèlement avérée.

voté à l'unanimité : 24 pour

3 – Répartition de la dotation globale des moyens : préparation de la rentrée 2020

Les effectifs prévus pour la rentrée sont :

|           | Effectif prévu | Nb de divisions | Effectif/divisions |
|-----------|----------------|-----------------|--------------------|
| Sixième   | 190            | 7               | 27.10              |
| Cinquième | 191            | 7               | 27.30              |
| Quatrième | 203            | 7               | 29                 |
| Troisième | 190            | 7               | 27.10              |
| total     | 774            | 28              | 27.60              |

Le collège bénéficie de 798.9 heures poste et de 57.5 heures supplémentaires annuelles.  
Soit un total de 856.4 heures.

L'allocation progressive des moyens est de 3.4.

Les indemnités pour missions particulières sont de 8.5

L'utilisation de la marge après déductions des « horaires plancher » par niveaux:

6<sup>ème</sup> 7 divisions

|                    |                       |                      |
|--------------------|-----------------------|----------------------|
| Lettres            | 0.5h/semaine          | 3.5h (groupes) +0.5h |
| Mathématiques      | 0.5h/semaine          | 3.5h (groupes)       |
| Anglais            | 0.5h/semaine          | 3.5h (groupes)       |
| Bi langue allemand |                       | 3h                   |
| SVT                | 7 classes/9 groupes   | 3h                   |
| Sciences Physique  | 7 classes/9 groupes   | 3h                   |
| EPS                | 2h/semaine (natation) | 2h                   |

5<sup>ème</sup> 7 divisions

|                   |                             |      |
|-------------------|-----------------------------|------|
| Lettres           | 1h/sem. (3 profs/2 classes) | 4h   |
| Mathématiques     | 0.5h/sem.(3profs/2classes)  | 2h   |
| SVT               | 7 classes/9 groupes         | 3h   |
| Sciences Physique | 7 classes/9 groupes         | 3h   |
| LV2               | 7 classes/10 groupes        | 7.5h |

4<sup>ème</sup> 7 divisions

|                     |                            |                |
|---------------------|----------------------------|----------------|
| Mathématiques       | 0.5h/sem.(3profs/2classes) | 2h             |
| Histoire Géographie | 0.5h/sem.(3profs/2classes) | 2h             |
| Technologie         | 0.5h/semaine               | 3.5h (groupes) |
| LV2                 | 7 classes/8 groupes        | 2.5h           |
| SVT                 | 7 classes/9 groupes        | 3h             |
| Sciences Physique   | 7 classes/9 groupes        | 3h             |

### 3ème 7 divisions

|                     |                     |                |
|---------------------|---------------------|----------------|
| Lettres             | 0.5h/semaine        | 3.5h (groupes) |
| Mathématiques       | 0.5h/semaine        | 3.5h (groupes) |
| Anglais             | 0.5h/semaine        | 3.5h (groupes) |
| Histoire Géographie | 0.5h/semaine        | 3.5h (groupes) |
| Technologie         | 0.5h/semaine        | 3.5h (groupes) |
| LV2                 | 7 classes/8 groupes | 2.5h           |

Les heures fléchées :

- ULIS→21 heures
- UNSS→15 heures
- Labo→5 heures

Soit un total de 41 heures

Utilisation de la dotation par matière.

- Lettres :

Besoins « plancher » 128.5 heures

Marge d'autonomie 11.5 heures

Soit un total de 140 heures

Hp 135 (128h apports et 9 h Bmp) et Hsa 5

- Mathématiques :

Besoins « plancher » 105 heures

Marge d'autonomie 11 heures

Soit un total de 116 heures

Hp 109 (109h apports dont 4 heures de Csr interne) et Hsa 5

• Histoire Géographie :

Besoins « plancher » 87.5 heures

Marge d'autonomie 5.5 heures

Soit un total de 93 heures

Hp 84 (72h apports et 12h Bmp) et Hsa 9

• Anglais :

Besoins « plancher » 91 heures

Marge d'autonomie 7 heures

Soit un total de 98 heures

Hp 94 (81h apports et 13h Bmp) et Hsa 4

• Allemand :

total de 13 heures

Hp 13 (18h apports et 5 h Csd) et Hsa 5

• Espagnol :

total de 42.5 heures

Hp 39.9 (33h apports et 7.5 h Bmp) et Hsa 2.6

• Italien :

total de 12.5 heures

hp 12.5 (12.5 heures Bmp)

• Science et vie de la terre :

3h labo

Besoins « plancher » 45 heures

Marge d'autonomie 9 heures

Soit un total de 54 heures

Hp 51 (45h apports et 6h Bmp) +3 Hsa pour les heures de labo

•Science physique :

2h labo

Besoins « plancher » 40.5 heures

Marge d'autonomie 8 heures

Soit un total de 48.5 heures

Hp 40.5 (29h apports et 11.5h Bmp) Hsa 8

•Technologie :

Besoins « plancher » 42 heures

Marge d'autonomie 7 heures

Soit un total de 49 heures

Hp 46.5 (36h apports et 10.5h Bmp) et Hsa 2.5

•Arts plastiques :

Besoins « plancher » 28 heures

Soit un total de 28 heures

Hp 27 (18h apports et 9h Bmp) et Hsa 1

•Education musicale :

Besoins « plancher » 28 heures

Marge d'autonomie 2 heures

Soit un total de 30 heures

Hp 25 (18h apports et 7h Bmp) et Hsa 5

•Education Physique et Sportive :

Unss 15heures

Besoins « plancher » 91 heures (sans l'Unss)

Marge d'autonomie 3 heures

Soit un total de 109 heures

Hp 103 (94h apports et 9h Bmp) et Hsa 6

Tableau récapitulatif de la DGM :

| D.G.M.            | Total   | 856,4     | HP                       | 798,9      | HSA                   | 57,5        |              |                |             |              |                |                            |
|-------------------|---|-----------|--------------------------|------------|-----------------------|-------------|--------------|----------------|-------------|--------------|----------------|----------------------------|
| 2020 - 2021       |   |           |                          |            |                       |             |              |                |             |              |                |                            |
|                   | APPORT  |           |                          |            |                       |             |              |                |             |              | Observations   |                            |
|                   | Apports en HP et nombre de profs par discipline |           | Heures enseignement-UNSS | chorale    | labo / coordi / autre | AP          | Total        | dont H. postes | dont HSA    | HP à créer   | HP à supprimer |                            |
| Letres mod - clas | 128   | 7         | 128,5                    |            |                       | 11,5        | 140,0        | 135,0          | 5,0         | 9,0          | 0,0            | Bmp 9 h                    |
| Maths             | 109   | 7         | 105,0                    |            |                       | 11,0        | 118,0        | 109,0          | 7,0         | 0,0          | 0,0            | car 4h d'aujuan            |
| Hist. Géog.       | 72  | 4         | 97,5                     |            |                       | 5,5         | 93,0         | 94,0           | 9,0         | 12,0         | 0,0            | Bmp 12 h                   |
| Anglais           | 91  | 5         | 91,0                     |            |                       | 7,0         | 98,0         | 94,0           | 4,0         | 13,0         | 0,0            | Bmp 13 h                   |
| L.V2              | 50,4  | 3         | 68,0                     |            |                       |             | 68,0         | 65,4           | 2,6         | 20,0         | 0,0            |                            |
| Allemand          | 18  | 1         | 13,0                     |            |                       |             | 13,0         | 13,0           | 0,0         | 0,0          | 5,0            | Ced 5h                     |
| Espagnol          | 32,4  | 2         | 42,5                     |            |                       |             | 42,5         | 39,9           | 2,6         | 7,5          | 0,0            | Bmp 7,5 h                  |
| italien           | 0   | 0         | 12,5                     |            |                       |             | 12,5         | 12,5           | 0,0         | 12,5         | 0,0            | car 12,5h                  |
| SVT               | 48  | 3         | 42,0                     |            | 3,0                   | 9,0         | 54,0         | 51,0           | 3,0         | 9,0          | 0,0            | bmp 9 h                    |
| Physique Chimie   | 29  | 2         | 38,5                     |            | 2,0                   | 8,0         | 48,5         | 40,5           | 8,0         | 11,5         | 0,0            | ced d'aujuan 4h bmp 11,5 h |
| Technologie       | 38  | 2         | 42,0                     |            |                       | 7,0         | 49,0         | 48,5           | 2,5         | 10,5         | 0,0            | bmp 10,5 h                 |
| Arts plastiques   | 18  | 1         | 28,0                     |            |                       |             | 28,0         | 27,0           | 1,0         | 9,0          | 0,0            | bmp 9 h                    |
| Educ musicale     | 18  | 1         | 28,0                     | 2,0        |                       |             | 30,0         | 28,0           | 5,0         | 7,0          | 0,0            | Bmp 7 h                    |
| EPS               | 94  | 5         | 109,0                    |            | 1,0                   | 2,0         | 109,0        | 103,0          | 6,0         | 9,0          | 0,0            | Bmp 9 h                    |
| JLUS              | 18  | 1         | 18,0                     |            |                       | 3           | 21,0         | 18,0           | 3,0         | 0,0          | 0,0            |                            |
| <b>Totaux</b>     | <b>696,4</b>                                    | <b>44</b> | <b>782,5</b>             | <b>2,0</b> | <b>6,0</b>            | <b>64,0</b> | <b>854,5</b> | <b>798,4</b>   | <b>56,1</b> | <b>107,0</b> | <b>5,0</b>     |                            |
|                   |   |           |                          |            |                       |             | vérif.       | 854,50         |             |              |                |                            |
|                   |   |           |                          |            |                       |             |              | vert HP        | 798,10      |              |                |                            |

  

| STRUCTURE        | Eff. Prévo | Nbr Div   | Eff / Div   |  |  |  |  |
|------------------|------------|-----------|-------------|--|--|--|--|
| Sixièmes         | 190        | 7         | 27,1        |  |  |  |  |
| Cinquièmes       | 191        | 7         | 27,3        |  |  |  |  |
| Quatrièmes       | 203        | 7         | 29,0        |  |  |  |  |
| Troisièmes       | 190        | 7         | 27,1        |  |  |  |  |
| <b>2020-2021</b> | <b>774</b> | <b>28</b> | <b>27,6</b> |  |  |  |  |
| 2019-2020        | 746        | 27        | 27,6        |  |  |  |  |

voté à l'unanimité : 24 pour

#### 4 – Organisation de la journée « Portes Ouvertes »

Samedi 14 mars de 8h30 à 12h une matinée portes ouvertes est proposée aux futurs collégiens avec leurs familles. L'objectif est de faire connaître et promouvoir l'établissement, présenter les projets, découvrir les locaux et informer des projets pédagogiques. La visite peut se faire de manière libre, ou bien accompagnée par des élèves. Des clubs du collège sont présentés et les fédérations de parents d'élèves sont présentes.

### III – Questions à rajouter à l'ordre du jour

Motion présentée par le personnel enseignant et éducatif. *Motion pour l'obtention d'un poste supplémentaire de CPE*

*Entre 2015 et 2020, au collège Antoine Guichard, le nombre d'élèves a évolué à la hausse pour atteindre actuellement celui de 746 élèves. La prévision des effectifs pour la rentrée 2020 est de 774 élèves.*

*Or, dans le même temps, le nombre de postes en vie scolaire en 2019-2020 est resté sur la base de cinq postes et demi, un demi-poste provisoire d'AED et un poste de CPE contre quatre postes d'AED, trois postes d'agents de médiation du Conseil Général et deux poste CUI soit au total neuf personnes rattachées à la vie scolaire et un poste de CPE en 2015.*

*En corrélation, les tâches effectuées par la CPE ne cessent d'augmenter : suivi des élèves de plus en plus nombreux, organisation des temps de vie scolaire, suivi des actions du CESC et du CVC.*

*De ce fait, l'encadrement des élèves s'avère de plus en plus difficile. De plus, le nombre d'heures de présence d'un CPE ne peut couvrir l'ensemble du temps de présence des élèves au collège.*

*C'est pourquoi nous formulons une demande d'un demi-poste supplémentaire de CPE dès la rentrée 2020/2021 ainsi que la pérennisation du demi-poste d'assistant d'éducation qui nous a été alloué pour la rentrée 2019.*

|                              |
|------------------------------|
| Vote: 21 pour, 3 abstentions |
|------------------------------|

Un courrier a été remis aux familles des élèves de 3<sup>ème</sup> sur les explications et leurs mots de passe pour le télé service de l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> (ATEN).

Le projet BYOD dans le collège a été validé.

Madame Rioux, élue à la mairie de Veauche annonce qu'une subvention de 750 euros devrait être apportée pour le voyage scolaire en Allemagne. Le conseil municipal doit entériner cette proposition.

Monsieur Ducray, principal du collège annonce que le prochain conseil d'administration aura lieu au mois d'avril. La séance est levée à 19h40.

M Petit (secrétaire de séance )

M Ducray (Président du Conseil d'Administration)

